

Réflexion stratégique sur les perspectives des filières laitières à l'horizon 2025

I CHIFFRES CLES – ETAT DES LIEUX – CONTEXTE DES FILIERES LAITIERES

1.1 Chiffres clés :

Environ 80 000 exploitations laitières en France (70 000 lait de vache, 5 500 lait de chèvre, 4 500 lait de brebis) réparties sur une grande partie du territoire (environ 50% en zones d'élevage de plaine, 30% en zones de polyculture élevage et 20% en zone de montagne). 6 000 transforment à la ferme.

Près d'un tiers des installations en agriculture se fait dans le lait.

Astreinte travail très importante en exploitation.

Près de 25 milliards de litres de lait produits en France.

Des marges de progression de production pour des marchés rémunérateurs.

Transformation par plus de 500 établissements.

Environ 200 000 emplois directs

Très large gamme de produits de grande consommation (51 AOC, des produits bio, fermiers, des marques de notoriété régionale, nationale et mondiale), mais aussi industriels (fractions et assemblages destinés aux IAA).

25 milliards d'euros de chiffre d'affaire

Près de 4 milliards d'euros d'excédent commercial

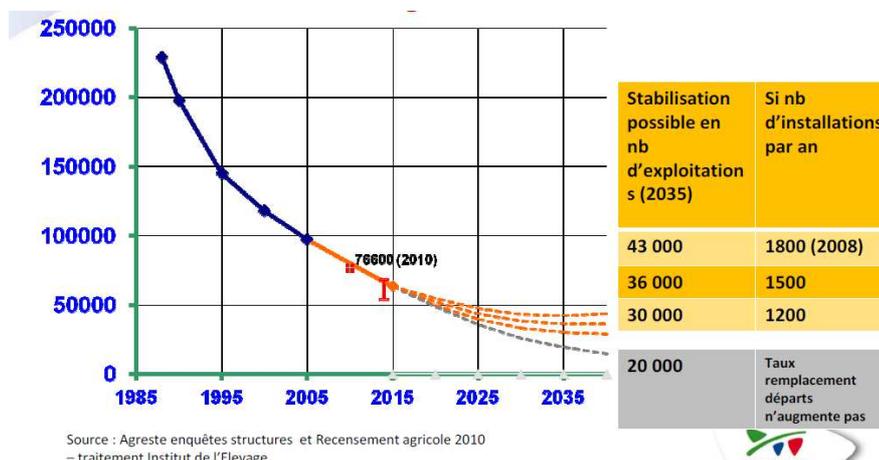
1.2 Etat des lieux : voir fiches CSO du 17 septembre 2013 et contributions des participants aux travaux du Conseil Spécialisé Filières Laitières de FranceAgriMer.

1.3 Contexte :

1.3.1 Lait de vache

✓ **Sortie des quotas le 1^{er} avril 2015**

Vers 30 000 à 40 000 exploitations en 2025 ; 20 000 à 35 000 en 2035 ?



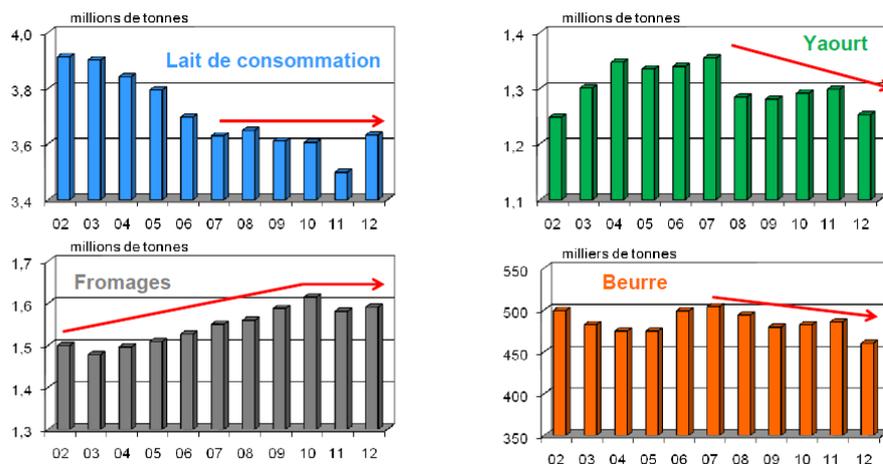
Avec des perspectives de doublement en moyenne de la production par exploitation dans 10 ans (environ 350 000 l en 2013) et des différences importantes par région et/ou par système.

✓ **Croissance du marché par l'export**

Le marché UE est globalement stable (lait de consommation, yaourts et desserts en légère baisse ; fromages en faible hausse ; produits industriels stables).

La progression de la demande vient essentiellement des pays émergents

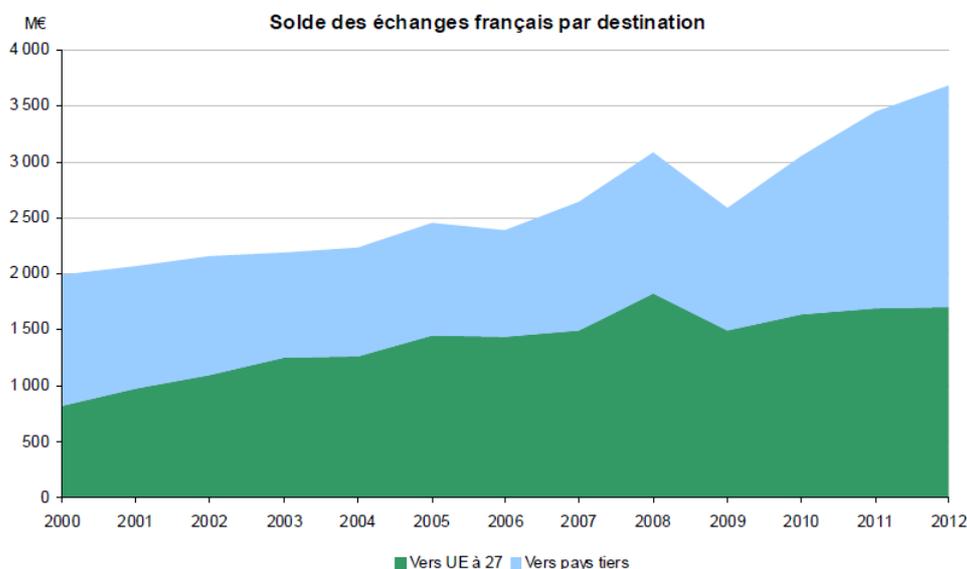
La consommation apparente* de PGC ne progresse plus en France comme par le passé



* : production + import - export CNIEL / Eurostat, FAM



Groupe prospective laitière
FranceAgriMer 6 septembre 2013



Source: FranceAgriMer d'après douanes nationales



Groupe prospective laitière
FranceAgriMer 6 septembre 2013



Source : FranceAgriMer d'après douanes nationales



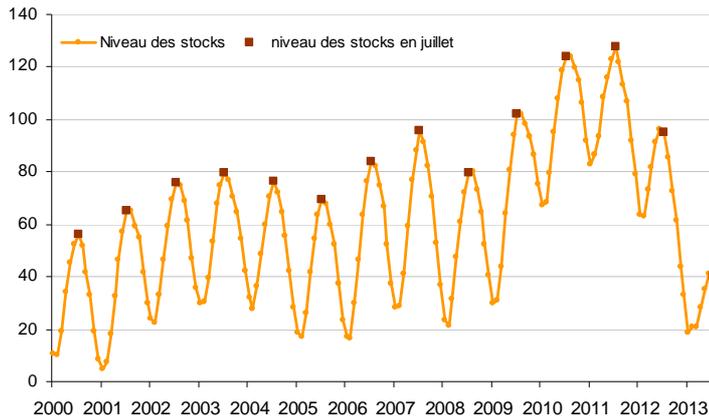
Groupe prospective laitière
FranceAgriMer 6 septembre 2013

29

1.3.2 Lait de chèvre

- ✓ **Activité laitière dans des zones fragiles pour le lait de vache**
- ✓ **En cours de sortie d'une crise de surproduction, ne pas recommencer le cycle**

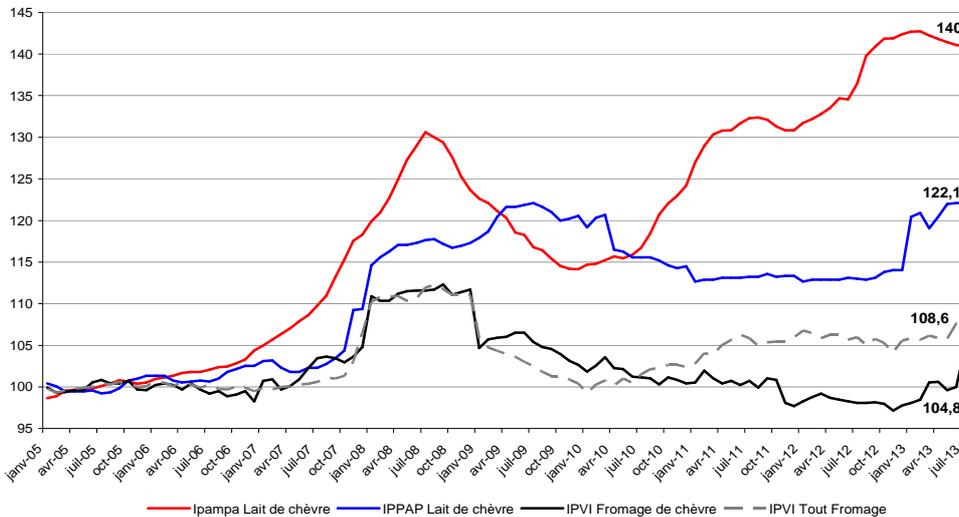
Millions d'EqL **Niveau des stocks des produits de report**



Source : FranceAgriMer d'après enquête mensuelle laitière

Indice des prix en lait de chèvre
Coûts de production, Prix du lait, Prix de vente industriel

Base 100 : 2005



Sources : INSEE ; IDELE

1.3.3 Lait de brebis

- ✓ **90 % de la production en zone de montagne**
- ✓ **Pas de filière nationale : 4 bassins dont 3 traditionnels à forte cohésion par leurs interprofessions et identité par leur AOC, avec des dynamiques de marché différentes**

Roquefort : près de 50% du lait du rayon (environ 17 000 T de Roquefort produites), marché en érosion de 2% par an.

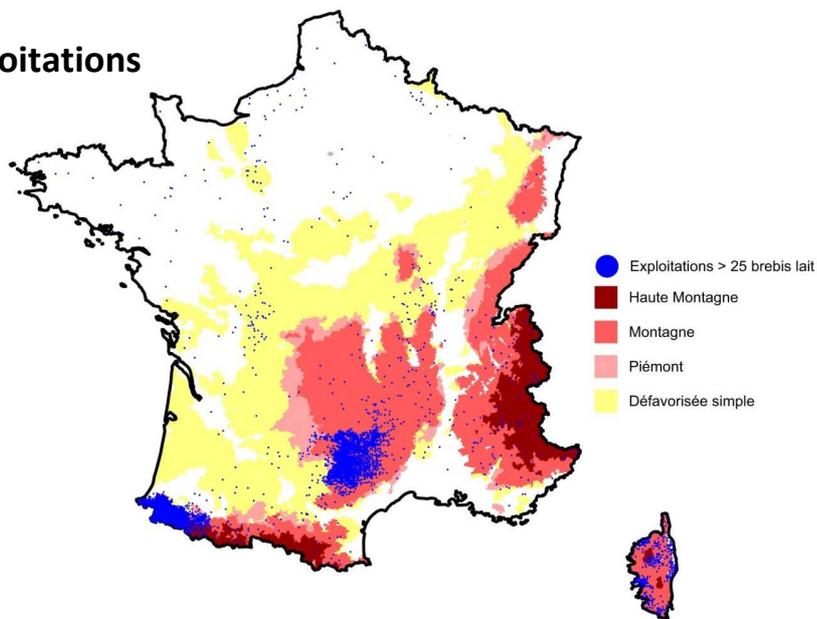
Ossau-Iraty : près de 30% du lait des Pyrénées Atlantiques (3 500 T). marché des pâtes pressées non cuites de brebis en expansion

Brocciu : 15 à 20% du lait corse (400 T) ; déficit de production par rapport aux débouchés potentiels

4ème bassin : lait hors des 3 interprofessions Roquefort, Pyrénées Atlantiques et Corse. Une demi-douzaine de laiteries sur des produits diversifiés et marketés.

Répartition des exploitations ovines laitières

Source : BDNI 2010, détenteurs d'au moins 25 brebis laitières

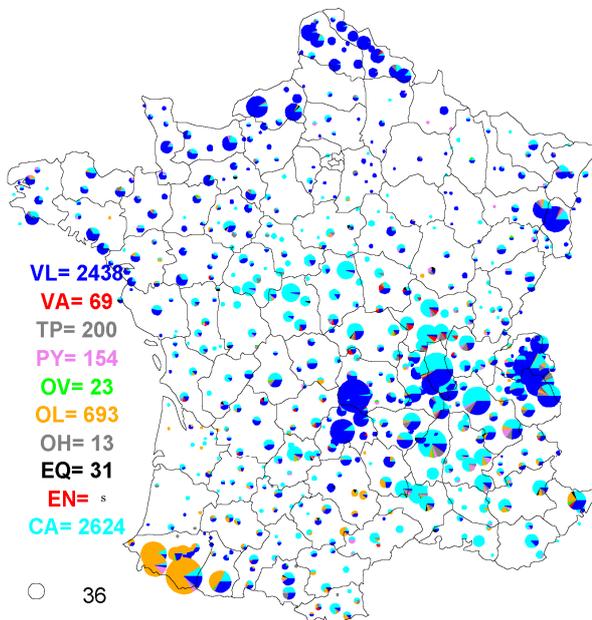


Fonds cartographique Articque® tous droits réservés

Source : étude « berger demain »

1.3.4 Production fermière

- ✓ 6 200 exploitations transforment du lait à la ferme. Elles emploient 15 000 personnes dont 3 000 salariés
- ✓ Maintien d'activité rurale dans des zones fragiles pour le lait de vache



Source: Agreste recensement agricole 2010 – traitement Institut de l'Elevage



- 2624 exploitations caprines, avec 79 chèvres en moyenne
- 2404 exploitations bovines, dont 850 avec AOC
- 693 exploitations ovines : 342 en PA, 212 hors bassin
- Un maillage de tout le territoire (plaine, montagne, zone périurbaine, etc.)
- Un poids économique important
600 à 700 millions de CA à la ferme (chèvre, vache et brebis)

Production commune aux 3 espèces ; image positive par contact direct production/consommation

- ✓ Structuration nationale en cours

II - LES ENJEUX

2.1 Enjeux économiques

2.1.1 Toutes filières laitières

- ✓ Améliorer les marges dégagées à la production (productivité du travail, coûts de production, valorisation)
- ✓ Combiner performance économique et écologique
- ✓ Améliorer la valorisation des produits sur le marché intérieur et à l'exportation

2.1.2 Lait de vache

- ✓ Accompagner la très importante **évolution structurelle post quotas de l'amont**
- ✓ Accompagner l'évolution du mode de relations entre producteurs et laiteries : **passage des quotas aux contrats** (négociation et fixation bilatérale producteurs/laiterie des volumes contractuels post quotas en adéquation avec les débouchés des laiteries et le potentiel des éleveurs).
- ✓ Lutter contre la volatilité des prix sur le marché intérieur : **prévention de crise sur le marché UE**, notamment en cas de perte de débouché export

- ✓ Développer la production et la transformation dans les zones les plus performantes pour **profiter de la croissance des marchés émergents** pour des produits valorisants (notamment parmi les fromages et ingrédients laitiers).

2.1.3 Lait de chèvre

- ✓ Mise en place d'une **contractualisation interprofessionnelle**
- ✓ Améliorer la **valorisation intérieure** (bûchettes)

2.1.4 Lait de brebis

- ✓ Faire émerger un **groupe de contact interprofessionnel national** permettant de fédérer les 3 grands bassins (Roquefort, PA, Corse), ainsi que les autres acteurs.
- ✓ Valoriser l'**ancrage au territoire** dans chaque bassin

2.1.5 Production fermière

- ✓ Maintenir le **contact direct avec le consommateur**
- ✓ **Structurer la filière** autour de pôles régionaux et national

2.2 Enjeux sociaux et sociétaux

Toutes filières laitières

- ✓ Maintien d'exploitations et de laiteries viables sur l'ensemble des zones laitières (élevage de plaine, mais aussi polyculture élevage et montagne)
- ✓ Renouvellement des générations

2.3 Enjeux environnementaux

Toutes filières laitières

- ✓ Transformer les contraintes environnementales en leviers de compétitivité
- ✓ Assurer une gestion économiquement et écologiquement performante des exploitations : autonomie alimentaire, réduction des intrants minéraux, réduction des traitements vétérinaires, économies d'eau et d'énergie, valorisation des effluents.

III – LES STRATEGIES PROPOSEES SELON LES ENJEUX CLES IDENTIFIES

3.1 Toutes filières

Objectif 1 : Améliorer les coûts de production en combinant performance économique et écologique pour optimiser le revenu

Actions concrètes: -aide FAM à l'assistance technique 2014-2016 (actions coûts de production, adaptation à la volatilité et agro écologie : *autonomie alimentaire, économies d'intrants, d'eau et d'énergie, valorisation des effluents, ...*).

- mobiliser les outils nationaux et communautaires d'aides aux investissements sur les postes correspondants (productivité du travail, autonomie alimentaire, économies d'intrants, eau et énergie, valorisation des effluents, ...).

- R et D appliquée

Objectif 2 : soutien spécifique en zones de déprise (dont montagne « fragile »)

- Actions concrètes** : - évolution 2014-2016 de l'aide FAM valorisation lait zones de montagne
- Faut-il mettre en place une aide FAM investissement zones de déprise plaine (IAA ou exploitations : tanks à lait)?
 - Rechercher des possibilités de soutien communautaire, y compris sur le 2^{ème} pilier, aux surcoûts de collecte en zone de montagne.

Objectif 3 : innovation produits et marchés

Action concrète : poursuite aide FAM investissements IAA lait ? Quels objectifs ? Zones de déprise ? export pays tiers ? Uniquement pays émergents ?

3.2 Lait de vache

Objectif 1 : accompagner l'évolution amont post quotas

Actions concrètes : - **investissements** : mobiliser les outils nationaux et communautaires sur le poste « bloc traite », objet d'investissement incontournable dans de nombreuses exploitations dans les prochaines années

- **renouvellement des générations** : mise en place via les conférences de bassins d'une concertation entre pouvoirs publics, producteurs et laiteries pour mettre en synergie les politiques publiques et contractuelles en faveur de l'installation

Objectif 2 : accompagner l'évolution des relations entre producteurs et laiteries : passage des quotas aux contrats (formation et assistance technique pour favoriser la recherche, dans un dialogue producteurs/laiterie, de l'adéquation entre débouchés des entreprises et potentiel des exploitations)

Action concrète : - **formation et assistance technique** : aide FAM à l'assistance technique 2014-2016 (action adaptation volatilité prix et coûts)

Objectif 3 : prévention de crise sur le marché intérieur

Actions concrètes : - contribuer à l'**observatoire UE de la production et des marchés**

- favoriser le maintien d'outils de **régulation communautaire en cas de déséquilibre des marchés** (stockage privé, intervention, ...)

- contribuer à l'élaboration communautaire des **outils de traitement des crises**

Objectif 4 : accompagner le développement de débouchés rémunérateurs à l'export

Actions concrètes : - **appui export**: accompagnement public sur les barrières non tarifaires, notamment sanitaires

- **promotion** : aides nationales et communautaires pour les fromages sur pays tiers
- **R et D** : aides à l'expérimentation

3.3 Lait de chèvre

Objectif 1 : mise en œuvre d'une contractualisation interprofessionnelle

Actions concrètes : - finaliser et **appliquer un accord interprofessionnel** permettant à chaque transformateur d'assurer en étroite collaboration avec ses livreurs l'adéquation de l'approvisionnement aux débouchés

- **compléter l'observatoire économique de la filière : indicateurs** (importations, coûts de production, cheptel, prix et marges), **veille** concurrentielle UE

- mettre en œuvre dans les élevages et la transformation un **référentiel Responsabilité Sociétale et Environnementale** permettant de valoriser les spécificités de la filière française par rapport à ses concurrents européens.

Objectif 2 : optimiser la valorisation des produits

Actions concrètes : - **groupe de contact ANICAP/GMS**
- **promotion des fromages différenciés par rapport à la bûchette**
- **rechercher des marchés valorisants sur les pays émergents**

3.4 Lait de brebis

Objectif 1 : accompagner un projet professionnel commun à l'ensemble des bassins et zones de production

Actions concrètes : - mettre en place un groupe de contact interprofessionnel associant les 4 bassins

- accompagner projets interbassins structurants

objectif 2 : renforcer les spécificités des systèmes de production et leur adaptation aux problématiques des bassins

Actions concrètes : - adapter les races locales aux besoins des filières
- adapter la saisonnalité de la production aux besoins des marchés
- protection sanitaire des troupeaux et du lait
- maintenir l'usage agricole des terres dans les zones touristiques
- soutenir les systèmes pastoraux

3.5 Production fermière

Objectif 1 : Accompagner la structuration de la filière : chaque producteur fermier doit pouvoir adhérer à une structure d'accompagnement de proximité lui proposant un appui technique spécialisé et une mutualisation des risques commerciaux liés à la gestion sanitaire.

Action concrète : animation technique locale et nationale sur les actions économiques et agro écologiques spécifiques à la filière

Objectif 2 : renforcer la performance économique et environnementale pour la transformation à la ferme

Actions concrètes : - appui technique sur les économies d'eau et d'énergie en fromagerie, la valorisation du lactosérum, la pénibilité et la productivité du travail
- intégrer la spécificité fermière dans les aides aux investissements (PMBE, PPE, FEADER) sur les thèmes maîtrise sanitaire, productivité du travail

Mettre en place un système assurantiel pour les risques sanitaires et commerciaux